

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 2 (1898-1904)

Heft: 9

Artikel: Théodore Mommsen : son activité littéraire à Zurich et sa correspondance avec Charles Morel

Autor: Seitz, Charles

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1002683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

THÉODORE MOMMSEN

Son activité littéraire à Zurich

et sa correspondance avec Charles Morel¹.

Théodore Mommsen, le maître incontesté de la science de l'antiquité, est mort à Charlottenbourg le 1^{er} novembre dernier.

Il ne saurait être question de parler ici de l'ensemble de son œuvre. Le sujet est trop vaste, et, pour le traiter comme il conviendrait, il faudrait être universel comme l'était Mommsen, universel comme on ne l'a plus été depuis la Renaissance, — sans compter que les hommes de la Renaissance n'avaient ni sa critique rigoureuse, ni son énorme bagage de connaissances minutieuses et précises. En 1887, Karl Zangemeister, dans un travail intitulé *Theodor Mommsen als Schriftsteller*, donnait, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la naissance du grand savant, une liste de ses écrits qui comptait déjà 948 numéros formant un total de près de 28,000 pages imprimées. Depuis lors, ces chiffres se sont notablement accrus.

Il ne s'agit pas seulement de compter, mais de peser. Rien de ce qu'a écrit Mommsen n'est indifférent. Dans tous les domaines de la science de l'antiquité, il est au premier rang. Jurisconsulte, historien, philologue, linguiste, épigraphiste, numismate, chronologiste, il a édité des documents sans nombre, recueillis, classés, analysés avec la critique la plus scrupuleuse, et il a composé de vastes synthèses où il soutient des vues nouvelles et hardies, souvent contestées, toujours fécondes. L'éditeur du *Corpus inscriptionum Latinarum*, des *Digestes* dans le *Corpus juris*, est aussi l'auteur du *Droit public romain*, du *Droit pénal*

¹ Communication faite à la Société le 17 décembre 1903.

romain, de l'*Histoire de la monnaie à Rome* et de cette *Histoire romaine* où il s'est révélé grand écrivain.

Ce n'est pas tout. Mommsen a été un homme de son temps; il est intervenu dans les luttes politiques de son pays avec toute l'impétuosité de sa nature combative, et, jusqu'aux derniers mois de sa verte vieillesse, il a exprimé avec une âpre franchise son avis sur toutes les questions, importantes ou non, qui ont passionné l'opinion : sur les relations entre l'Allemagne et l'Angleterre depuis la guerre du Transvaal, sur la *Lex Heinze*, sur la nomination d'un professeur ultramontain à l'Université de Strasbourg, ou sur certain discours retentissant du professeur Vetter, de Berne.

Par l'universalité de ses connaissances, Mommsen a peu de rivaux dans le passé et il est à craindre qu'il en ait moins encore dans l'avenir. Notre époque est, par la force des choses, une époque de spécialisation à outrance. Pourra-t-elle, même en le voulant, écouter et mettre à profit les nobles paroles que Mommsen, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Berlin, prononçait en 1874 dans un discours sur Leibniz : « Il faut se spécialiser dans une branche mais ne pas s'y enfermer; par cette branche, au contraire, il faut arriver à posséder des connaissances sur tout. Que le monde est petit aux yeux de ceux qui n'y voient que des écrivains grecs et latins, des couches de terrain ou des problèmes de mathématiques ! »

Le temps, non moins que la compétence nécessaire, nous ferait défaut pour parler ici de l'œuvre immense de Mommsen. Après quelques mots sur ses débuts, indispensables pour l'intelligence de ce qui suit, nous nous bornerons à exposer brièvement son activité littéraire à Zurich et à donner quelques détails inédits sur ses relations avec quelques-uns de nos compatriotes, notamment avec notre regretté collègue Charles Morel.

* * *

Théodore Mommsen, né à Garding dans le Schleswig méridional, non loin du golfe de l'Eider, le 30 novembre 1817, était le fils d'un pasteur. Tous ses ascendants étaient des paysans, de cette race dure et forte qui dispute vaillamment aux vagues de l'Océan le maigre sol natal qu'elles rongent sans cesse. Peut-être

est-ce à eux qu'il doit son activité inlassable et son goût pour la lutte. Ces paysans étaient d'ailleurs des gens fort cultivés, et la grand'mère de Théodore Mommsen, dans sa maison au toit de chaume, avait l'habitude de lire à la veillée, avec ses petits enfants, les œuvres de Goethe.

A cette époque, le Schleswig appartenait au roi de Danemark, mais la grande majorité de ses habitants se regardaient comme Allemands. « Il y a des fous », dira plus tard Mommsen, lors de l'insurrection des duchés contre les Danois, « il y a des fous qui prétendent que le Schleswig et le Holstein ne sont pas des terres allemandes. »

De 1838 à 1843, Mommsen fit de solides études juridiques et historiques à l'Université de Kiel, et en 1843 il y présenta sa thèse de doctorat. La même année, il publiait une dissertation latine intitulée *De collegiis et sodalitiis Romanorum* à la fin de laquelle il exprimait le regret de ne pouvoir pousser plus loin ses recherches à cause du manque d'un recueil général des inscriptions latines. Il signalait là une lacune qu'il lui était réservé de combler.

De 1844 à 1847, il fit des voyages scientifiques en France et en Italie, surtout en Italie, pays qu'il parcourut en tous sens pour y recueillir les inscriptions anciennes. Nous disons les inscriptions *anciennes*, car il recueillait celles en langue osque ou étrusque avec autant de soin que celles laissées par les Romains.

Pour ces voyages, Mommsen avait obtenu des subsides de l'Académie des Sciences de Berlin. En France, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait songé, dès 1839, à publier un *Corpus* ou Recueil général des inscriptions latines, mais ce projet n'avait pas abouti. Repris par Villemain en 1843, il n'eut pas plus de résultat. L'Académie de Berlin entreprit ce grand travail. Longtemps il n'avança guère; on n'était pas même d'accord sur l'ordre à adopter et il y eut à ce sujet de longs débats. L'ordre chronologique était impossible, attendu que la plupart des inscriptions ne sont pas datées; les grouper d'après leur contenu est arbitraire, car ce contenu est presque toujours complexe. Mommsen intervint résolument en faveur de l'ordre géographique. En 1847, il publia son mémoire *Ueber Plan und Ausführung eines C. I. L.*, et en 1852, comme spécimen, les *Inscriptiones regni Neapolitani* qui marquent une époque dans l'histoire de l'épigraphie. La lutte

continua encore quelque temps, mais les vues de Mommsen finirent par triompher. Il devint dès lors et il resta jusqu'à la fin de sa vie l'âme de la publication du *Corpus* qui compte aujourd'hui quinze volumes et plusieurs suppléments; il concentra les renseignements, dirigea de nombreux collaborateurs dont plusieurs étaient ses élèves, et il se chargea lui-même complètement d'une partie importante du travail.

Rentré dans son pays en 1847, Mommsen fut quelque temps rédacteur d'un journal paraissant à Rendsbourg, la *Schleswig-Holsteinische Zeitung*, où il soutint vaillamment la cause de l'émancipation des duchés et les idées libérales. Dans l'automne de 1848 il était nommé professeur extraordinaire de droit romain à l'Université de Leipzig. S'il ne siégea pas au Parlement de Francfort comme tant de ses collègues, il s'occupa cependant beaucoup de politique, trop même, au gré des gouvernants qui finirent par avoir le dernier mot, et, en 1850, il fut privé de ses fonctions avec ses amis les professeurs Moritz Haupt et Otto Jahn. Il profita de ses loisirs forcés pour ses divers travaux, entre autres pour la préparation de son *Histoire romaine*, et au printemps de 1852, il accepta un appel à l'Université de Zurich en qualité de professeur ordinaire de droit romain.

* * *

A Zurich, comme partout, comme toujours, Mommsen déploya une merveilleuse activité. Il ne resta que deux ans dans cette ville, de 1852 à 1854, et, pendant ce court espace de temps, il publia trois travaux dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Zurich*¹ et il procéda à la rédaction définitive de son *Histoire romaine*, dont la première édition parut à Berlin en 3 volumes, de 1854 à 1856.

Le premier travail publié à Zurich est intitulé *Les Alphabets étrusques du nord, d'après les inscriptions et les monnaies*. Mommsen s'occupait de réunir les inscriptions latines en Suisse,

¹ *Die nord-etruskischen Alphabete auf Inschriften und Münzen* (dans les *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, tome VII, 1853).

Die Schweiz in römischer Zeit (*Mittheilungen*, tome IX, 1854).

Inscriptiones confederationis Helveticæ (*Mittheilungen*, tome X, 1854).

lorsque son attention fut attirée par un fragment d'inscription inédite, en caractères étrusques, provenant du Tessin. Il eut l'idée de le rapprocher des légendes, en caractères analogues, de diverses monnaies existant dans les collections zuricoises, et il y ajouta ensuite l'étude d'inscriptions et de légendes semblables provenant de l'Italie du nord et des provinces autrichiennes voisines, recueillies par lui-même ou connues par diverses publications locales. De la sorte, son travail finit par avoir pour objet tout ce qui a été trouvé d'écrit, sur pierre ou sur métal, au nord de l'Apennin (donc en dehors du domaine propre de la langue étrusque) en caractères qui révèlent une étroite parenté avec l'alphabet étrusque.

« Pour tranquilliser les gens raisonnables, » il s'empresse de déclarer, au commencement de son travail, qu'il n'a point l'intention d'interpréter ces textes énigmatiques, assez faciles à lire mais incompréhensibles; en second lieu, il affirme ne point vouloir prétendre que la population fût d'origine étrusque partout où l'on peut prouver l'usage d'un alphabet parent de celui des Etrusques. Il était fort naturel, remarque-t-il, que les peuplades des Alpes empruntassent l'écriture du peuple civilisé le plus rapproché; attribuer pour ce motif aux tribus alpestres une origine étrusque, ne serait pas plus sensé que de considérer comme des Anglo Saxons les nègres qui emploient des caractères anglais pour écrire leur propre langue.

La Suisse à l'époque romaine est un travail bien connu chez nous, aussi solide qu'intéressant, plein de malice et de vues générales. Mommsen arrive, par exemple, à constater (surtout à l'aide des noms propres conservés par les inscriptions) qu'à l'époque romaine il existait entre l'ouest et le nord-est du pays, — entre la Suisse romande et la Suisse allemande actuelles — des différences presque aussi grandes qu'aujourd'hui. Tandis que l'ouest, jusqu'à Soleure, était complètement romanisé, le reste du pays conserva pendant tout le temps que dura la domination romaine ses noms et son patois celtiques. Il en résulta que, lors de l'invasion germanique, les Burgondes, établis au milieu d'un peuple de culture supérieure à la leur, adoptèrent la langue et les mœurs des vaincus, tandis que les Alémans, qui trouvèrent une nationalité en décadence dont la langue n'était pas plus développée que

leur propre dialecte, lui imposèrent celui-ci en même temps que leurs coutumes.

Mommsen compléta plus tard le beau travail consacré à la Suisse à l'époque romaine par la publication, dans l'*Hermes*, en 1881, des *Schweizer Nachstudien*; dans ces nouvelles Etudes, il identifia un certain nombre de localités mentionnées par les auteurs anciens, et il s'occupa de la condition politique des Helvètes ¹.

En 1854, Mommsen fit paraître les *Inscriptions de la Confédération Suisse*, base solide de l'histoire ancienne de notre pays. Ce recueil si commode à consulter restera précieux après l'achèvement du *Corpus*, parce qu'on y trouve réunies les inscriptions de toutes les parties du territoire de la Suisse actuelle, alors partagé entre plusieurs provinces, ce qui fait que ces inscriptions sont disséminées dans plusieurs volumes du *Corpus*.

C'est à Zurich, enfin, que Mommsen procéda à la rédaction définitive de son *Histoire romaine*. On ne savait pas grand'chose sur l'origine de cet ouvrage, quand fut publiée dans la *National Zeitung*, après la mort de l'auteur, une lettre curieuse, jadis adressée par lui à Gustave Freytag; M. Antoine Guiland en a donné la traduction suivante dans le numéro du 20 novembre 1903 du journal *La Suisse* :

« Dans mes jeunes années j'avais bien autre chose à faire qu'à penser à écrire une histoire générale. J'étais occupé par l'élaboration du droit criminel romain, par la publication des sources de ce droit, par un manuel des pandectes, etc. C'est alors que je fus atteint par la maladie des jeunes professeurs : faire des conférences de vulgarisation pour le public cultivé. J'étais alors à Leipzig — automne de 1848 — et le sujet qui absorbait mon attention était la loi agraire chez les Romains. Cependant, comme avec ce thème je ne pouvais guère intéresser ma future femme qui assistait à la séance, je fis une conférence politique sur les Gracques. Parmi les assistants se trouvaient les deux libraires Karl Reimer et Salomon Hirzel, qui dirigeaient la collection historique de Weidmann. Deux jours après, ils venaient chez moi et

¹ M. Charles Morel a présenté un exposé critique de ce travail dans la séance de notre Société du 22 décembre 1881.

me demandaient si, pour leur collection, je ne consentirais pas à écrire une histoire romaine. La chose me surprit fort et je n'avais jamais examiné cette éventualité. Mais dans ces années de fermentation où chacun avait en soi une confiance surprenante et dans lesquelles, si on avait demandé à un professeur : « Voulez-vous devenir ministre des cultes ? », il aurait répondu : « Pourquoi pas ? », j'acceptai. Je ne saurais, à vrai dire, pourquoi ; probablement parce que ces deux messieurs m'en imposaient et que je me disais : « S'ils ont confiance en toi, tu peux bien toi-même avoir confiance »... Si mon œuvre historique a trouvé des lecteurs reconnaissants, leur gratitude doit aller pour une bonne part, pour la meilleure, sans doute, à ces deux hommes qui m'ont donné l'idée d'écrire cette œuvre. »

Dans une notice relative à l'histoire de la librairie Weidmann¹, nous trouvons que le contrat relatif à l'*Histoire romaine* que Mommsen s'engageait à composer fut signé par les libraires Reimer, Hirzel et par lui le 1^{er} octobre 1850, à Leipzig, (le siège de la librairie ne fut transféré à Berlin qu'en 1854). La future femme de Mommsen était Mademoiselle Marie Reimer, la fille aînée du libraire ; il l'épousa en 1854, lorsqu'il eut quitté Zurich pour occuper la chaire de droit romain à Breslau.

Sur le séjour de Mommsen à Zurich, voici les renseignements que M. A. Guiland, professeur d'histoire à l'Ecole polytechnique de Zurich, a bien voulu nous communiquer ; il les tient lui-même de M. Meyer de Knonau :

« M. Meyer était trop jeune, au moment du séjour de Mommsen à Zurich, pour l'avoir connu personnellement, mais il a eu souvent l'occasion de s'entretenir de lui avec Ferdinand Keller, ami intime du savant allemand. Ils habitaient le même quartier, au centre de la ville : Mommsen, rue du Rennweg, à une petite distance de la maison de Keller. Son écriture était si défectueuse — de vraies pattes de mouches — que les typographes avaient de la peine à la déchiffrer. Ce fut Keller qui, de son écriture régulière, transcrivit les feuilles de l'*Histoire*

¹ Verlags-Katalog der Weidmannschen Buchhandlung in Berlin, 1900. Einleitung, p. xxvi.

romaine au fur et à mesure que Mommsen les écrivait et qu'il les lui apportait. Aussi M. Meyer de Knonau a pu dire avec une juste fierté : « Zürich ist die Wiege der *Römischen Geschichte* » ¹.

« Mommsen fit, à l'Hôtel-de-Ville, une conférence sur le sujet qu'il traita ensuite dans le travail intitulé *Die Schweiz in römischer Zeit*. Il y prenait à partie avec sa vivacité ordinaire certains érudits du cru. Keller dut « enlever les épines » de cette conférence dont Mommsen lui communiqua les notes avant de la prononcer. Son esprit sarcastique lui avait attiré certaines inimitiés. Son caractère taillé en arêtes vives ne s'accordait pas entièrement avec celui de M. Georges de Wyss, qui était l'urbanité en personne et qui disait de lui : « C'est un couteau très tranchant ; il faut bien faire attention à la manière dont on le prend. »

« Mommsen avait comme collègues à Zurich plusieurs professeurs qui avaient dû quitter l'Allemagne pour des motifs politiques (le philologue Kœchly, le physiologiste Moleschott, etc). Il y avait deux salons où les exilés se réunissaient fréquemment : celui de Wesedonk, un riche négociant rhénan retiré des affaires qui possédait près de Zurich une superbe villa et jouait au Mécène, et celui de François Wille, un Hambourgeois d'origine neuchâtelaise, qui avait quitté l'Allemagne en 1849 à cause de ses idées démocratiques, et qui possédait à Marienfeld le domaine qui appartient aujourd'hui à M. le colonel Wille. »

Mommsen était également très lié avec la famille Imhoof-Blumer, de Winterthur, dont l'admirable collection de monnaies anciennes a été récemment acquise par le cabinet de numismatique de Berlin.

*
* * *

Dans la préface des *Inscriptions de la Confédération suisse*, datée de Zurich, février 1854, Mommsen exprime sa reconnaissance pour l'aide que lui ont donnée Troyon, de Lausanne ; Roth, de Bâle, et surtout Keller, de Zurich. Il mentionne également Soret, de Genève ; Vischer, de Bâle ; Meyer, Horner et Baiter, de Zurich, puis il ajoute (page x) :

« Il existe aujourd'hui des musées épigraphiques dans toutes les

¹ « Zurich est le berceau de l'*Histoire romaine*. »

localités où l'on a trouvé des inscriptions en nombre un peu considérable, et ces inscriptions sont partout soigneusement conservées, *sauf à Genève*, où le musée épigraphique est dans un état que déplorent les citoyens, et dont les étrangers se moquent ou s'indignent¹. »

Cette remarque ne passa point inaperçue. Le Mémorial de notre Société mentionne une communication de M. Edouard Mallet à la séance du 27 septembre 1855, intitulée : « De la négligence apportée à la conservation des inscriptions romaines et de l'opinion de M. Mommsen à ce sujet. »

Voici ce qui se trouve, à ce sujet, dans nos procès-verbaux.

M. Blavignac avait proposé que divers fragments d'antiquités, trouvés dans les fouilles faites aux Bergues pour les constructions de la Société immobilière, fussent remis à la Ville.

« M. Ed. Mallet pense qu'il faut attendre que la Ville soigne mieux nos antiquités romaines qui sont placées entre le charnier anatomique et les débris du laboratoire de chimie; il a écrit au Conseil Administratif en lui communiquant les impressions de M. Mommsen à cet égard, mais on ne paraît pas disposé à s'en occuper avant que les bâtiments de l'Hôpital soient libres. MM. Mallet et Blavignac sont chargés, conjointement avec M. Gosse, de s'assurer que les fragments donnés à la Société sont bien placés et le Bureau verra s'il convient d'adresser à l'administration une demande pour ce qui concerne la conservation des inscriptions. »

Les autorités finirent par faire droit aux réclamations qui lui furent adressées, mais elles y mirent du temps !

Dans le tome XII du *Corpus*, on lit en effet cette note de Mommsen² : « Lorsque je publiai le recueil des inscriptions

¹ « Extant hodie musea lapidaria quibuscunque locis tituli paullo maiore numero prodeunt, et recte custodiuntur lapides ubique, excepta una Geneva, cuius musei turpem condicionem cives deplorant, exteri modo rident modo indignantur. »

² C. I. L., tome XII (Gaule narbonnaise, 1888), page 329 : « Titulos Helveticos cum collectos edidi a. 1854... musei genevensis turpem condicionem dixi cives deplorare, exteros modo ridere, modo indignari. Jam decreto civium facto a. 1861 effectum est, ut recte et diligenter collecti lapides in eo expositi prostent. Eos excussimus ibi ego a. 1879 itemque meo jussu Johannes Schmidt. »

suisses en 1854..., je disais que les citoyens déploraient le honteux état de leur musée épigraphique et que les étrangers s'en moquaient ou s'en indignaient. Grâce à un décret de 1861, les inscriptions, réunies convenablement et avec soin, y sont maintenant exposées à la vue. C'est là que je les ai relevées moi-même en 1879 et que Jean Schmidt les a également relevées à ma demande. »

Hélas, depuis lors, les inscriptions, remplacées dans leur local du Palais de Justice par un poste de police et une salle d'arrêts, sont de nouveau logées d'une façon misérable. Si Mommsen eût aperçu le toit naguère percé de nombreuses gouttières qui les abrite au pied du mur de la rue de Candolle, derrière la Bibliothèque publique, il se fût moqué ou indigné, en sa qualité d'étranger, de ce que nous déplorions comme citoyens. Heureusement quelques réparations urgentes ont été faites à cette lamentable toiture, et l'on peut espérer que bientôt les plus anciens documents relatifs à notre ville trouveront un asile convenable et définitif dans le nouveau Musée central.

Pour la publication des inscriptions de Genève dans le volume XII du *Corpus*, Mommsen eut un collaborateur capable et dévoué en la personne de Charles Morel. Nous savions que ce dernier le connaissait d'ancienne date¹, qu'il l'avait reçu chez lui à plusieurs reprises, et nous avons demandé à Madame Charles Morel quelques renseignements sur leurs relations scientifiques. Elle a bien voulu nous confier vingt lettres, billets ou cartes postales de Mommsen à son mari, et nous tenons à lui en exprimer ici notre sincère reconnaissance².

Nous devons constater, au sujet de l'écriture de Mommsen, que les plaintes des typographes allemands mentionnées par M. Guiland étaient parfaitement fondées. Les caractères sont

¹ Dans le volume intitulé *Commentationes philologæ in honorem Theodori Mommseni*, dédié à Mommsen en 1877 à l'occasion du soixantième anniversaire de sa naissance par soixante-dix-huit de ses élèves et de ses amis, figure un travail (en allemand) de Charles Morel : *Castell und Vicus Tascætium in Rätien*.

² Nous laisserons de côté, dans ce qui suit, quelques lettres à cause de la nature personnelle de leur contenu, et nous nous bornerons à donner une brève analyse de quelques autres.

mal formés et si fins que parfois, même à la loupe, ils sont à peu près indéchiffrables. Parmi les pièces que nous avons eues sous les yeux, deux lettres en français sont faciles à lire ; les dix-huit autres sont en allemand, quelques-unes en caractères latins, la plupart en écriture allemande ; nous n'avons pu déchiffrer quelques mots de ces dernières.

On voit dans ces lettres l'estime que Mommsen — qui ne la prodiguait pas — avait pour notre collègue ; elles nous apprennent aussi que ce dernier ne lui a pas seulement rendu des services pour le *Corpus*, où son nom est souvent mentionné, mais aussi d'autres, très précieux, quand il séjournait encore à Paris dans les années qui suivirent immédiatement la guerre de 1870, en faisant dans les bibliothèques des recherches que le savant allemand ne pouvait plus venir faire lui-même.

Charles Morel, établi à Paris de 1862 à 1874, fut un des collaborateurs de Napoléon III pour l'*Histoire de Jules César* ; il prit ensuite une part active à la fondation de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.

Mommsen venait fréquemment dans la capitale française, où il recevait le meilleur accueil du monde savant et de l'empereur lui-même. C'est à Paris que ces deux hommes firent connaissance ; à quel moment remontent leurs relations ?

Parmi les lettres que nous a confiées Madame Charles Morel il y en a une adressée à son mari par Madame Hortense Cornu, sœur de lait de Napoléon III. La voici : « Monsieur — Voudriez-vous nous faire le plaisir de venir dîner aujourd'hui chez nous à 7 heures. Vous y trouverez MM. Renier, *Mommsen*, Renan et Maury... » La seule date indiquée est « 9 mai, samedi », mais, parmi les années entre lesquelles on peut hésiter, nous avons constaté que la seule où le 9 mai est un samedi est l'année 1863. Ainsi, dès le mois de mai 1863, Morel a eu l'occasion de rencontrer Mommsen, et il est probable que leurs relations remontent aux premiers temps de son séjour à Paris.

La première lettre de Mommsen à Charles Morel est du 29 juin 1869. Il est très satisfait de son projet de traduire quelques-uns de ses écrits, et il approuve le choix proposé par son correspondant ; il est d'avis, cependant, d'y ajouter la traduction de son travail sur le Conflit juridique entre César et le Sénat (*die*

Rechtsfrage zwischen Caesar und dem Senat, 1857) qui lui paraît de nature à intéresser particulièrement le public français. En fait, Charles Morel ne traduisit que l'*Etude sur la vie de Pline le Jeune*, publiée dans l'*Hermes* en 1868. A cause de la guerre, cette œuvre ne put paraître qu'en 1873, dans la « Bibliothèque de l'École des Hautes Études », dont elle forme le 15^{me} fascicule.

On sait qu'en 1870 Mommsen indigna les Français par ses attaques virulentes contre leur pays. Il adjura les Italiens de ne pas venir à leur aide (*Agli Italiani*, 30 août 1870); il flétrit la déchéance de leur littérature « aussi sale que les eaux de la Seine », et il traita Napoléon III, qui l'avait fort bien accueilli, de « chevalier d'industrie dont la cour n'était qu'un ramassis d'aventuriers. »

La lutte terminée, Mommsen regrette de ne plus pouvoir aller travailler à Paris, de ne plus rien recevoir de Léon Renier, l'épigraphiste, et d'autres savants français avec lesquels il avait été en relations. « Vous avez raison, » écrit-il à Morel, le 6 février 1872, « de me dire que les Allemands doivent être pleins de retenue et d'attentions (*schonend und achtungsvoll*) à l'égard des Français... Malheureusement nous sommes un peuple si impolitique que même les premiers de la nation ne se doutent pas que, dans les relations avec l'étranger, surtout dans les circonstances présentes, une simple lettre est un acte politique... Si vous entendez dire, cependant, que je me comporte comme les imprudents, je me bornerai à répondre : cela n'est pas vrai... »

Charles Morel avait offert à son correspondant de faire pour lui les recherches dont il aurait besoin dans les bibliothèques de Paris. Mommsen eut recours à maintes reprises à sa bienveillance, pour ses travaux et pour ceux de ses amis. Voici ce qu'on lit dans sa lettre du 11 juillet 1872 : « Vous avez été assez aimable pour m'offrir votre aide au cas où j'aurais quelques recherches à faire dans la bibliothèque qui, vu le fait qu'elle appartient à la « grande nation » est inaccessible à nous autres, petits gens du dehors ». Il en usera pour son ami H. Keil, de Halle, éditeur des *grammatici latini*... « Nous ne savons de Paris que ce que les journaux nous disent; de vous, pas de nouvelle. Nous devons sans doute supporter les conséquences de nos victoires, comme les Français doivent se résigner aux suites de leur contre-partie, mais maintenons ce qui peut et doit subsister encore de liens communs. »

Les liens continuèrent à se rompre ou à se dénouer. Le 10 novembre 1872, Mommsen a le regret d'annoncer à son ami que la convention entre Renier et le professeur Hübner, pour la publication des inscriptions de la Gaule et de la Germanie, a été dissoute à l'amiable. « Estimez-vous, » lui demande-t-il, « que, dans les circonstances actuelles, un jeune savant allemand, non compromis, puisse reprendre cette tâche ? Nous souhaiterions que Renier s'y intéressât comme collaborateur, mais accepterait-il ? » — « Je dois, » continue-t-il, « aller en Italie l'an prochain, et je pourrais facilement passer par Paris, mais quel accueil y recevrais-je, et ma visite ne risquerait-elle pas d'avoir plus d'inconvénients que d'avantages ? » — Sa lettre se termine, comme c'est fréquemment le cas, par la prière de faire quelques recherches dans les bibliothèques.

Le 9 septembre 1874, le « savant allemand non compromis », dont il était question dans la lettre précédente, est trouvé. « Le professeur Hirschsfield, de Prague, qui vous remettra ces lignes, se rend cet hiver à Paris afin de réunir les inscriptions de France, dont il a entrepris la publication dans le C. I. L. Vous ferez sans doute votre possible pour l'aider efficacement (mit Rath und That) dans sa tâche difficile. »

On sait qu'en 1880, dans la nuit du 11 au 12 juin, un incendie éclatait dans la maison de Mommsen, à Charlottenbourg, et détruisait une grande partie de ses livres et manuscrits. — Le 27 juillet, il envoie à Morel les lignes suivantes, où apparaît bien son indomptable énergie :

« Cher docteur — Avant d'avoir reçu votre lettre amicale, je savais que vous preniez part à mon triste sort. Je ne sais encore ce qu'il adviendra de ma vie et de mes plans ; il me sera maintenant à peine possible d'exécuter ce que je projetais. La copie des inscriptions pourra cependant être refaite, même après cette catastrophe, et c'est à ce sujet que je veux demander votre aide. Lorsque, ce soir de malheur, je quittai ma table de travail, je venais de terminer la rédaction des *Helveticae* et je pensais avoir achevé le dernier volume qui m'incombait pour le C. I. L. Le manuscrit est complètement détruit et une partie seulement des papiers réunis pour ce travail a été sauvée.

« J'espère que le Dr J. Schmidt, de Halle, qui lit bien les inscriptions et a de la pratique, se chargera de la revision des originaux — mes notes sont détruites — et m'évitera cette fatigue. Il se présentera prochainement chez vous ; je vous prie de l'aider, en particulier de lui faire obtenir que les ouvrages nécessaires soient remis entre ses mains... »

Suivent quelques indications bibliographiques, la demande de collationner les « Abauzitiana » à la Bibliothèque publique et celle de remercier M. H. Fazy pour la lettre reçue de lui à l'occasion de l'incendie.

Le 15 avril 1888, Mommsen remercie Morel de lui avoir envoyé une communication qui pourra encore figurer dans le tome XII du *Corpus*, et il ajoute : « J'ai lu avec plaisir votre ouvrage sur Genève et Vienne¹ ; c'est, il est vrai, toujours la vieille histoire, mais dans chaque ville elle devient nouvelle et elle est intéressante par les explications que vous donnez. »

Parmi les lettres de Mommsen il en est deux en français. Voici la première, qui prouve le cas que ce juge difficile faisait de son correspondant :

« Monsieur — Votre lettre m'est arrivée avec quelque retard ; je vous réponds de suite. Ce que vous me mandez m'étonne. J'ai toujours cru que vous étiez plus philologue qu'antiquaire et que, si l'on veut admettre ces catégories (un peu absurdes comme toutes les catégories, mais enfin nécessaires pour la vie pratique) il faudrait vous ranger dans la première. Pour ne citer qu'un exemple que j'ai étudié à fond, qui a lu votre beau travail sur le poème découvert récemment par M. Delisle dans le manuscrit de Rudeuve n° 8084 aura vu que vous savez déchiffrer un manuscrit très difficile (je l'ai fait collationner une seconde fois après vous et mon ami n'a pu ni ajouter ni changer une lettre dans votre édition), que vous savez le corriger et l'expliquer, en vous servant, il est vrai, de l'histoire, mais sans omettre vos devoirs d'éditeur philologique. Je vous le dis franchement : ce qui me plaît dans tout ce que vous publiez, c'est que j'y vois toujours la base philologique bien solidement assise, et que vous

¹ *Genève et la colonie de Vienne sous les Romains*, dans les M. D. G., tome XX.

connaissiez bien tous les outils de ce difficile métier pour les employer à propos. Je ne sais pas quelle tâche vous finirez à choisir, mais je sais que vous pouvez choisir en pleine liberté entre une tâche de philologie pure et simple et une tâche d'archéologie, c'est-à-dire de philologie appliquée à l'étude de l'histoire ancienne et des mœurs anciennes.

Tout à vous.

Berlin, 1 septembre 1874.

MOMMSEN. »

La dernière lettre de Mommsen est également en français et elle se rapporte à la publication, faite en 1900, par MM. Jules Nicole et Charles Morel, des *Archives militaires du premier siècle* :

« Mon cher et ancien ami — Il y a longtemps que j'aurais dû vous envoyer le tirage définitif de ma petite notice et vous remercier de votre bonne lettre. Les beaux esprits se rencontrent quelquefois et quelquefois ils se heurtent, mais je vois avec plaisir que ce petit choc ne nous brouillera pas. Du reste, quant aux comptes, vous aviez raison ; je n'ai pas fait attention aux quatre ans de Titus, selon la chronologie égyptienne, et j'ai dû corriger cette faute dans un post-scriptum. Du reste, il me semble que le monde ne fait pas de grands progrès ; certainement nos chinoiseries sont pour le moment ridicules et pour l'avenir peut-être dangereuses. La Suisse est bien heureuse de n'avoir pas de politique extérieure.

Bien des choses à M. Nicole.

Tout à vous.

Charlottenbourg, 18/9 1900.

MOMMSEN. »

* * *

Notre Société nomma Mommsen membre correspondant le 27 avril 1893. Il la remercia par la lettre suivante adressée à son président :

« Monsieur — La Société d'Archéologie et d'Histoire de Genève, à laquelle vous présidez, ayant bien voulu me conférer le titre de membre correspondant, je vous prie de vouloir bien lui présenter mes hommages et mes remerciements. J'ai plusieurs fois eu l'occasion de profiter de ses publications et parmi mes

nouveaux confrères, j'ai trouvé des aides zélés ; c'est flatteur pour moi d'entrer dans votre Société.

Charlottenbourg, 8 mai 1893.

MOMMSEN. »

* * *

Un mot encore avant de finir. Nous avons eu l'occasion de voir le ressentiment légitime des Français à l'égard de Mommsen, après la guerre de 1870. La Société des Antiquaires de France le raya même de la liste de ses membres correspondants. Il convient donc de rappeler que, depuis lors, l'apaisement s'est fait. A la fin de sa vie, Mommsen rendit justice à la valeur des travaux de la nouvelle école historique française. En 1895, l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres le nomma membre associé, et lorsqu'il vint en France, trois ans avant sa mort, le Paris des lettres et des sciences lui fit un accueil empressé et courtois qui l'honore autant que celui qui en était l'objet.

Mommsen, d'ailleurs, était digne de cet accueil, par les services rendus à la science, cela va sans dire, et par d'autres mérites encore. Ses yeux ont su voir autre chose, dans le monde, que « des écrivains grecs et latins, des couches de terrain ou des problèmes de mathématiques ». Le monde n'a pas dû lui paraître « petit ou misérable » ou plutôt — et c'est ce qui explique son intervention dans toutes les affaires qui intéressent son pays et l'humanité — il a voulu combattre ce qui lui paraissait, à tort ou à raison, petit et misérable, pour que pût croître ce qui est noble et grand.

C'est pour cela que, malgré ses violences, ses emportements, ses sarcasmes parfois injustes et cruels, Mommsen a droit, comme homme, à notre respect, de même que, comme savant, il a toute notre admiration.

Charles SEITZ.
